



OULENS-SOUS-ECHALLENS
AUTORISATION COMMUNALE N° 2017-2
Avec procédure d'affichage de la décision municipale

AVIS D’AFFICHAGE

Propriétaire-s	Arn Christophe et Hehlen Karin
Adresse locale	Route d'Eclagnens 27
Parcelle n°	97-9
Description de l'ouvrage	➤ Construction d'une pergola dimension 6.20m x 4m (voir photomontage)

La Municipalité, dans sa séance du 30 janvier 2017, a décidé d'autoriser la modification projetée, tenant compte du fait que celle-ci est en conformité avec le règlement communal de la police des constructions et d'importance mineure.

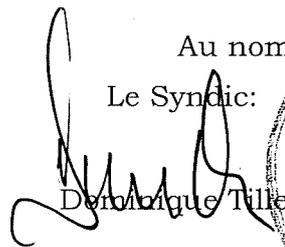
De plus, les droits des tiers directement concernés ont été respectés, par l'apposition de leur signature ci-dessous.

Un émolument de CHF 50.-- est dû selon l'art 4 du règlement communal sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions.

Affichage au pilier public pendant **30 jours**, du 08 mars au 07 avril 2017.

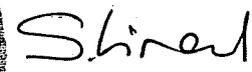
Au nom de la Municipalité

Le Syndic:


Dominique Tille



La Secrétaire:


Sandra Girod



SIGNATURES DES PROPRIETAIRES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu: *Oulens-sous-Echallens*

Date: *1^{er} Mars 2017*

Signature(s):

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHES OU CONCERNES

Parcelle(s) n° **Nom - prénom**

Signature(s)

97

Pache Joël

97

Peytregnet Pache Nathalie

97

Toscano Vincenzo

97

Toscano Maïté

97

Duca Philippe

97

Duca Carole

97

Balsiger Olivier

97

Jutzeler Olivier

97

Jutzeler Corinne

97

Peeters Jan

97

Noterman Annick

97

Bianco Jörg

97

Bianco Elisabeth

97

Paschoud Martial

97

Paschoud Gabrielle

Monsieur
Christophe Arn
Rte d'Eclagnens 27
1377 Oulens

